



Les déplacements la nuit en Île-de-France

Les volumes de déplacements la nuit sont limités : de 2 à 3 millions selon les nuits, soit de 5 à 9 % des déplacements d'un jour entier. Ces déplacements sont surtout concentrés sur le début de la période nocturne.

Alors que les déplacements effectués entre la fin de soirée et le cœur de nuit sont essentiellement liés aux loisirs, visites et autres activités personnelles, ceux effectués au petit matin sont majoritairement liés au travail.

Plus précisément, entre 21h et 4h, 85 % des déplacements en Île-de-France sont réalisés pour des activités personnelles les nuits du lundi au jeudi, et 96 % la nuit du samedi.

Les déplacements la nuit se font pour 60 % d'entre eux hors de Paris. C'est un peu moins qu'en journée, car Paris joue un rôle attractif plus important la nuit.

Par rapport aux déplacements en journée, l'usage de la voiture prédomine au détriment de la marche, mais pas des transports collectifs. En effet, les déplacements de nuit sont en moyenne plus longs qu'en journée, ce qui pénalise la marche. La part de l'usage des transports collectifs est en revanche similaire la nuit et en journée.

Les déplacements la nuit sont majoritairement effectués par des hommes, sauf le week-end. Les 25-34 ans se déplacent plus la nuit en proportion des autres tranches d'âge.

Environ 40 % des déplacements nocturnes sont effectués par des résidents de grande couronne, mais ce sont les Parisiens qui sont les plus mobiles la nuit.

En termes de catégories socio-professionnelles, **les ouvriers et les employés sont ceux qui se déplacent le plus la nuit en semaine**, notamment parce qu'ils partent tôt au travail. **Le week-end, en revanche, ce sont les cadres** qui sont les plus mobiles la nuit.

Dans cette étude, un **déplacement la nuit** du jour J correspond à un déplacement dont l'heure de départ est comprise entre 21h le jour J et 6h le jour J+1 ; un **déplacement en journée** correspond à un déplacement effectué entre 6h du matin et 21h ; un **jour entier** couvre l'ensemble de ces déplacements.

Pour rendre compte des spécificités des déplacements selon le jour de la semaine, l'analyse distingue la nuit du lundi au jeudi, la nuit du vendredi et la nuit du samedi. Les déplacements de la nuit du dimanche au lundi n'ont pas été analysés.

La nuit a été découpée en trois périodes horaires, fondées sur l'offre de transports collectifs :

- **fin de soirée** : de 21h à minuit ;
- **cœur de nuit** : de minuit à 4h ;
- **petit matin** : de 4h à 6h.

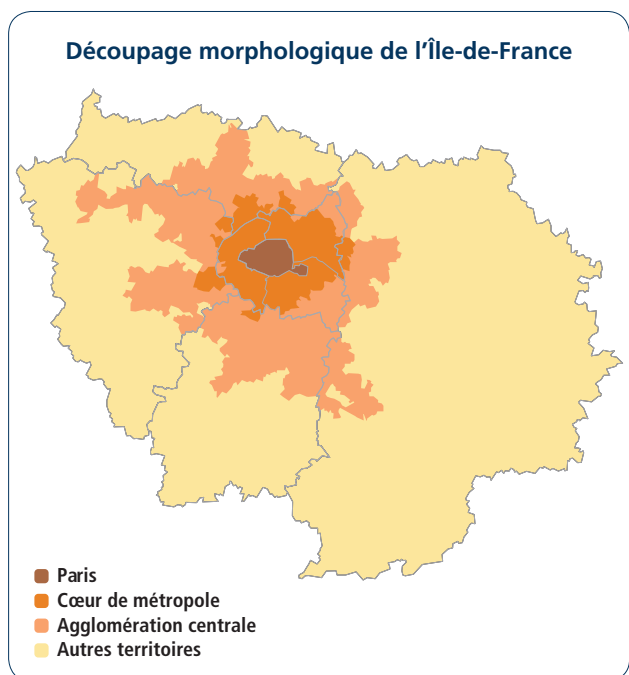


Clés de lecture

Découpage géographique de l'Île-de-France

Outre les découpages administratifs classiques en départements ou en couronnes, l'analyse s'appuie aussi sur un découpage morphologique de l'Île-de-France. La dénomination des territoires utilisée dans cette étude est la suivante :

- **Paris** représente la seule ville de Paris ;
- le **cœur de métropole** correspond aux territoires du cœur de métropole, hors Paris ;
- l'**agglomération centrale** correspond aux territoires de l'agglomération parisienne selon la définition de l'Insee, hors Paris et cœur de métropole ;
- les « **autres territoires** » correspondent aux agglomérations secondaires et aux territoires ruraux.



Sources : STIF 2015, IGN BD TOPO 2014 - Réalisation : STIF-DDAETEG-J.Darvier © STIF - 2015

Motifs de déplacement

Les motifs des déplacements la nuit ont été analysés selon trois catégories :

- les déplacements de **travail/études** : déplacements dont le motif à la destination est lié au travail ou aux études ;
- les déplacements de **loisirs/visites** : déplacements dont le motif à la destination est lié aux loisirs/visites ;
- les déplacements **autres** : déplacements dont le motif à la destination est lié aux achats, aux affaires personnelles, à l'accompagnement, etc.

Les déplacements dont la destination est le domicile ont été affectés à leur motif d'origine : par exemple, lorsque le motif à l'arrivée est le domicile, mais que celui à l'origine est le travail, le déplacement est considéré comme un déplacement de travail.

Nota : l'échantillon des personnes interrogées qui se déplacent la nuit ne permet pas d'analyser finement des types d'usage qui concernent peu de personnes. Les utilisateurs du Noctilien sont ainsi peu représentés dans l'EGT 2010, car l'offre était en cours de développement à cette date et le nombre de voyageurs concernés limité.

2 à 3 millions de déplacements la nuit en Île-de-France

1,8 million de déplacements sont réalisés chaque nuit du lundi au jeudi, un peu plus de 2 millions le vendredi et plus de 3 millions le samedi.

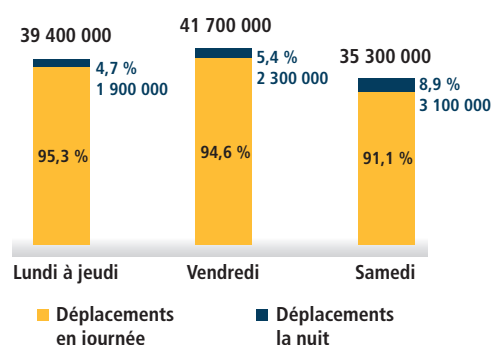
Une faible part des déplacements quotidiens

En Île-de-France, on compte 39 millions de déplacements quotidiens du lundi au jeudi, 42 millions le vendredi et 35 millions le samedi.

La part des déplacements la nuit est limitée et représente entre 4,7 et 8,9 % des déplacements quotidiens selon les jours de la semaine.

On observe un effet week-end notable. Les déplacements effectués la nuit sont plus nombreux les nuits du vendredi et du samedi que le reste de la semaine, tant en volume qu'en proportion des déplacements du jour entier.

Part des déplacements nocturnes sur l'ensemble des déplacements quotidiens selon le jour de la semaine



Une majorité de déplacements en fin de soirée

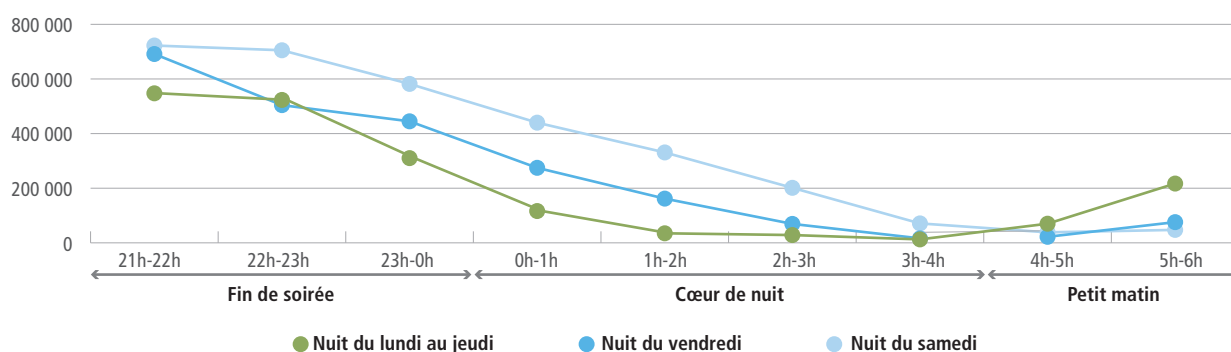
Du lundi au jeudi :

- Près des trois quarts des déplacements nocturnes se font pendant la fin de soirée (de 21h à minuit).
- Il y a très peu de déplacements au cœur de la nuit de minuit à 4h du matin (10 % seulement des déplacements nocturnes, 0,5 % des déplacements quotidiens). En effet, en semaine, peu de personnes se déplacent pour des motifs d'ordre personnel à cette période de la nuit. Quant au travail de nuit, seules les personnes travaillant dans les services d'urgence peuvent être amenées à se déplacer à cette période, les autres sont en place à leur poste de travail.
- 16 % des déplacements nocturnes ont lieu au petit matin (de 4h à 6h) en lien avec les emplois qui débutent tôt le matin ou les retours au domicile. Pour cette tranche horaire, les déplacements sont plus nombreux en semaine que le week-end.

Le vendredi et le samedi, la mobilité nocturne est différente :

- La part des déplacements de fin de soirée reste prépondérante et leur volume est nettement plus élevé que les nuits du lundi au jeudi.
- Les déplacements du cœur de nuit sont nettement plus nombreux : entre 23 % le vendredi et 33 % des déplacements le samedi. La part des déplacements réalisés de minuit à 4h est ainsi respectivement double et triple de celle des nuits du lundi au jeudi. Le vendredi et le samedi soir, la fin de soirée s'étend sur le cœur de nuit, en particulier le samedi.
- Peu de déplacements sont réalisés au petit matin (autour de 3 %).

Répartition des déplacements nocturnes selon la nuit de la semaine



Où se déplace-t-on la nuit ?

Des déplacements davantage concentrés dans la zone dense de l'Île-de-France en semaine

Plus de la moitié des déplacements nocturnes se font exclusivement au sein de la zone de l'Île-de-France comprenant Paris et le cœur de métropole (59 % du lundi au jeudi, 64 % le vendredi – contre 57 % en moyenne sur un jour entier – et 54 % le samedi).

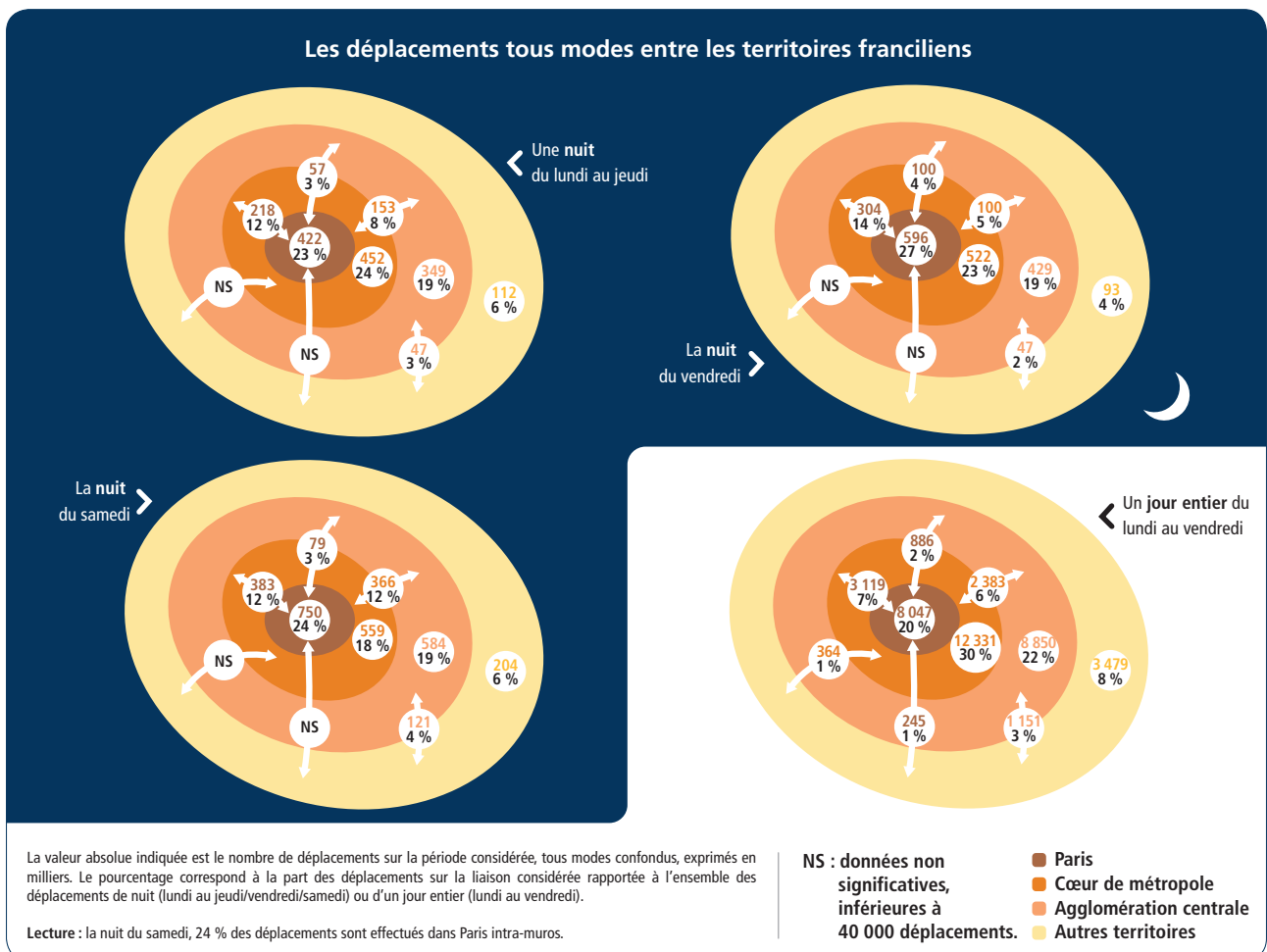
En dehors de l'agglomération centrale, la mobilité la nuit est limitée et la part des déplacements qui y sont effectués est plus faible qu'en journée.

Un rôle attractif fort de Paris

La part des déplacements nocturnes réalisés dans Paris intra-muros (23 à 27 % selon le jour de la semaine) est plus élevée qu'en moyenne sur un jour entier, où elle n'est que de 20 %.

métropole (12 à 14 % des déplacements nocturnes entre Paris et le cœur de métropole, contre 7 % en moyenne sur un jour entier). Par voie de conséquence, la part des déplacements nocturnes restant à l'intérieur du cœur de métropole est significativement plus limitée qu'en moyenne sur un jour entier (de 18 à 24 % selon les nuits, contre 30 % en moyenne sur un jour entier).

Paris exerce une attraction particulièrement forte sur le cœur de



Des territoires franciliens investis différemment selon les périodes de la nuit

En fin de soirée et en cœur de nuit :

- en semaine, **les déplacements en lien avec Paris ou le cœur de métropole dominant nettement** ;
- le samedi, la géographie des déplacements est plus équilibrée, avec une **proportion plus forte de déplacements non liés à Paris**.

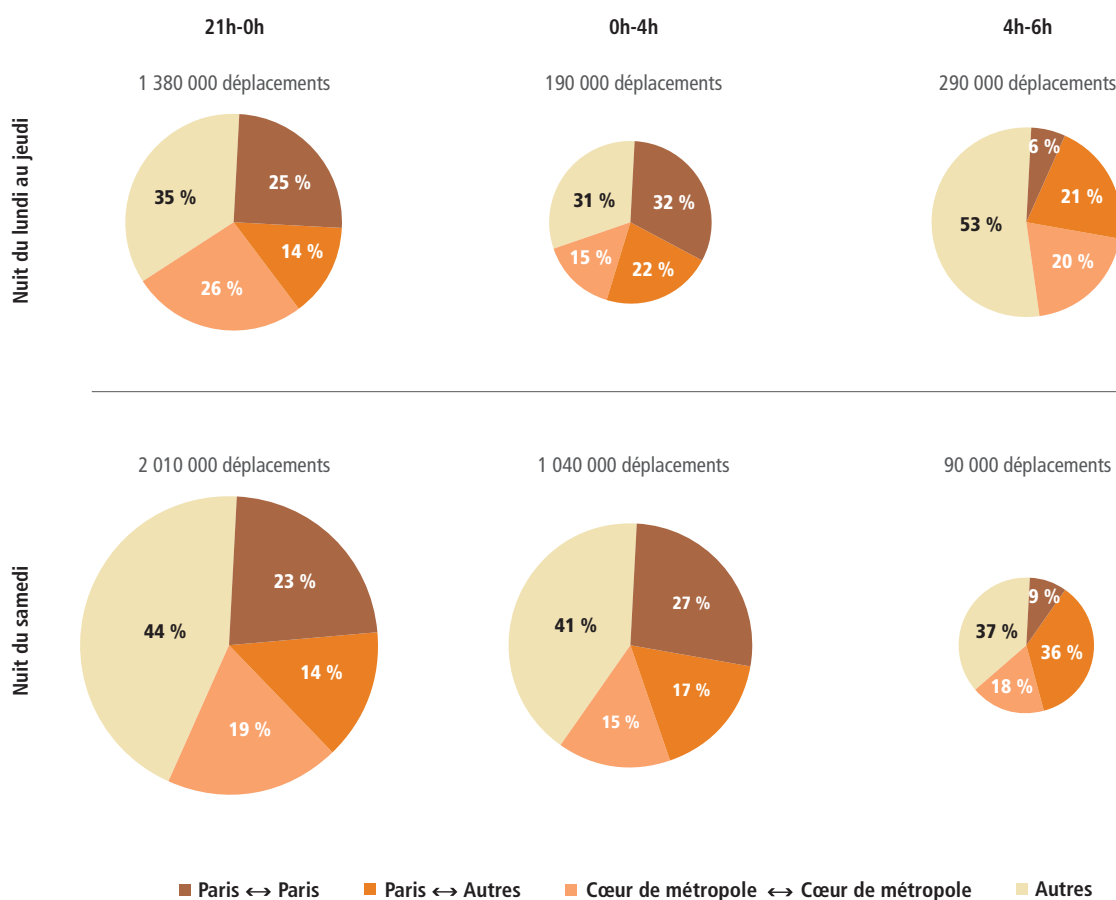
Au petit matin, il n’y a quasiment pas de déplacements à l’intérieur de Paris. La part des déplacements de type radial est plus forte. Les déplacements dans le reste de l’Île-de-France sont les plus nombreux les matins en semaine.

Des déplacements plus longs la nuit qu’en journée

La portée moyenne des déplacements la nuit s’échelonne de 6,4 à 7,3 km selon les nuits, contre 4,4 à 5 km en moyenne sur un jour entier.

La nuit se caractérise notamment par une faible proportion de déplacements très courts de moins de 1 km. Ces déplacements de proximité correspondent en effet à des activités que l’on ne peut effectuer la nuit, telles que les achats, les affaires personnelles ou les déplacements des scolaires.

Répartition des déplacements nocturnes par territoire selon la nuit de la semaine et la tranche horaire



Pourquoi se déplace-t-on la nuit ?

Les loisirs : premier motif de déplacement la nuit

La nuit, les Franciliens se déplacent surtout pour des motifs d'ordre personnel :

- Les visites (aux parents, aux amis) sont les activités de loisirs les plus fréquentes, en particulier la nuit du samedi : c'est le motif de plus de la moitié des déplacements de loisirs le samedi soir.
- Les activités sportives et culturelles (cours de sport, musique, chant, activités associatives...) sont pratiquées les soirs en semaine (27 % des déplacements de loisirs ces nuits-là). Cette part diminue les vendredis et samedis soir au profit des sorties (restaurants, spectacles, cinéma...) et visites.

Les déplacements liés au travail ou aux études représentent 27 % des déplacements la nuit du lundi au jeudi. Cette part est plus faible le vendredi (15 %) et le samedi (5 %).

Des déplacements le plus souvent pour les loisirs jusqu'en cœur de nuit et pour le travail au petit matin

Les déplacements de fin de soirée sont principalement liés à des activités de loisirs (notamment cinéma, spectacles, restaurants) ou des visites. Ces déplacements représentent de 69 % (nuit du lundi au jeudi) à 78 % (nuit du samedi) des déplacements réalisés entre 21h et minuit. On rentre principalement d'une activité de loisir en fin de soirée plus qu'on ne s'y rend. Toutefois, le samedi, les sorties se font plus tardives et plus de 500 000 déplacements se font vers une activité de loisir en fin de soirée.

Concernant les déplacements en lien avec le travail, il s'agit pour l'essentiel de retours au domicile.

En cœur de nuit, les déplacements liés au travail sont très limités, 30 000 à 60 000 déplacements selon les nuits. Là encore, il s'agit de retours au domicile. Le vendredi et encore plus le samedi, les Franciliens se déplacent encore pour revenir chez eux après une sortie (loisirs et visites) : la fin de soirée se prolonge ainsi au cœur de la nuit les vendredis et samedis soir.

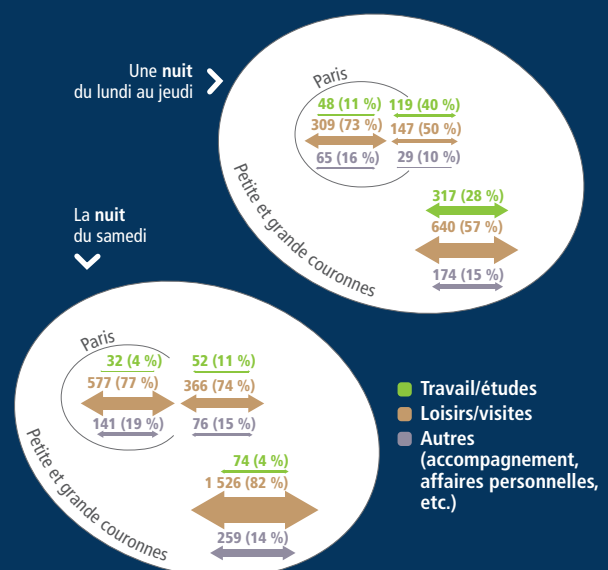
Au petit matin, on se déplace quasi exclusivement pour le travail (entre 73 et 94 % des déplacements selon les matins). Il s'agit essentiellement de personnes qui se rendent à leur travail et non pas qui en reviennent.

Plus de déplacements liés aux loisirs dans Paris, liés au travail en banlieue

En semaine, les déplacements en lien avec le travail se font principalement en banlieue et dans une moindre proportion sur des liaisons radiales Paris – banlieue. Les nuits du lundi au jeudi, ces déplacements représentent 40 % des liaisons radiales Paris – banlieue et 28 % des déplacements en banlieue, contre seulement 11 % dans Paris.

Les déplacements de loisirs sont les plus nombreux, quel que soit le jour de la semaine et quelle que soit la liaison considérée. **Les nuits du lundi au jeudi, trois déplacements sur quatre effectués à Paris sont motivés par les loisirs,** contre seulement un sur deux sur les liaisons radiales Paris – banlieue et un peu plus d'un sur deux en banlieue. En revanche, la nuit du samedi, la part des déplacements motivés par les loisirs est la même partout, de l'ordre de 75 à 80 %.

Les déplacements nocturnes selon les motifs et les territoires franciliens

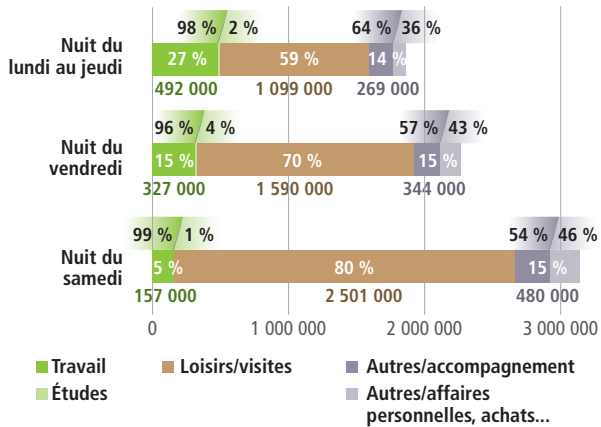


Les nombres représentent les volumes de déplacements en milliers selon les territoires et les motifs. Les pourcentages représentent la part de chaque motif par liaison.
Lecture : la nuit du samedi, 4 % des déplacements dans Paris sont liés au travail et aux études, 77 % sont liés aux loisirs et aux visites et 19 % aux affaires personnelles et autres.

Répartition des déplacements nocturnes par motif...



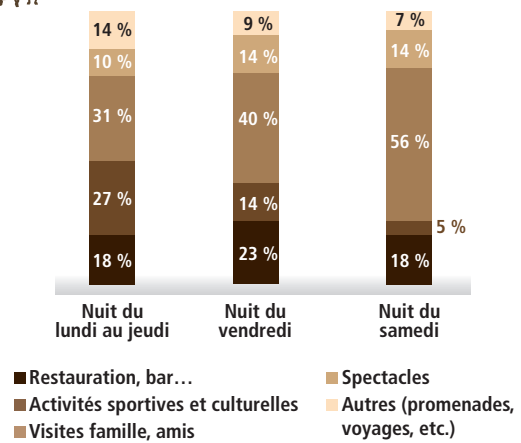
... selon la nuit de la semaine



Répartition des déplacements nocturnes pour les loisirs/visites...



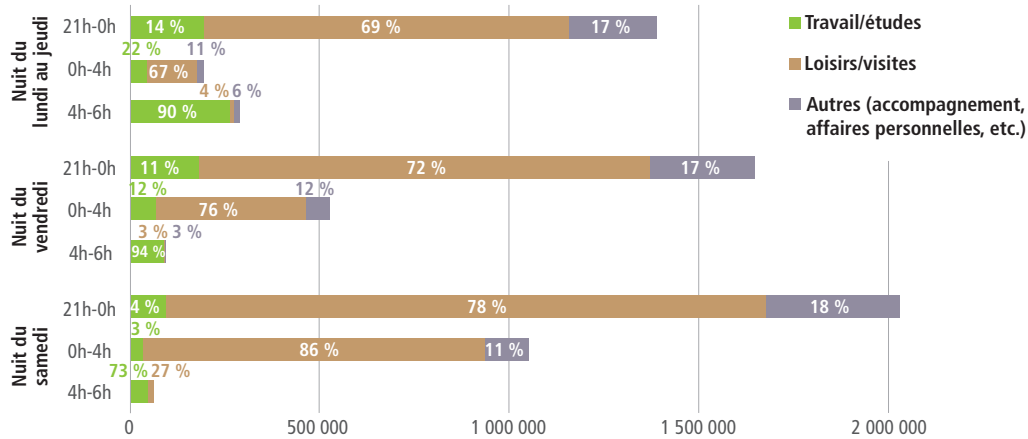
... selon la nuit de la semaine



Répartition des déplacements nocturnes par motif...



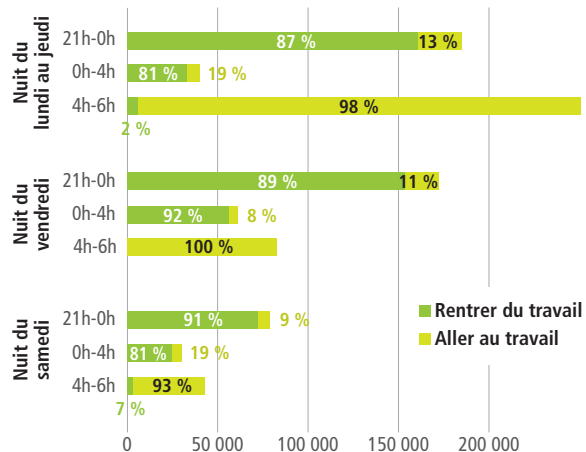
... selon la tranche horaire



Répartition des déplacements nocturnes pour le travail...



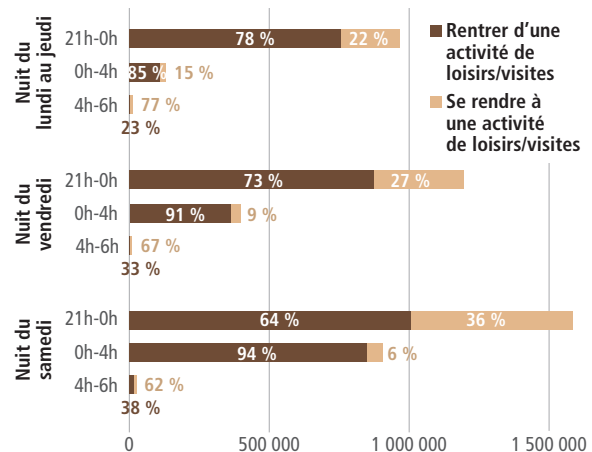
... selon la tranche horaire



Répartition des déplacements nocturnes pour les loisirs/visites...



... selon la tranche horaire



Qui se déplace la nuit ?

Plus d'hommes que de femmes

Une majorité des déplacements nocturnes est effectuée par des hommes. Ce constat est particulièrement vrai la semaine, où près de 60 % des déplacements sont effectués par des hommes. La mobilité hommes/femmes tend toutefois à s'équilibrer le week-end.

La nuit, les femmes se déplacent très peu pour leur travail, tandis que les déplacements en lien avec le travail représentent un tiers des déplacements effectués par les hommes du lundi au jeudi.

La mobilité de nuit des hommes est temporellement plus étalée du fait des déplacements de travail qu'ils réalisent tôt le matin et qui concernent très peu de femmes : du lundi au jeudi, 20 % des déplacements nocturnes des hommes sont effectués entre 4h et 6h, contre 9 % des déplacements des femmes.

Une forte mobilité des jeunes Franciliens...

Les Franciliens âgés de 25 à 34 ans sont les plus mobiles la nuit. Ils réalisent en moyenne un quart des déplacements nocturnes (jusqu'à 27 % le samedi) alors qu'ils représentent 17 % de la population francilienne.

... et des Parisiens

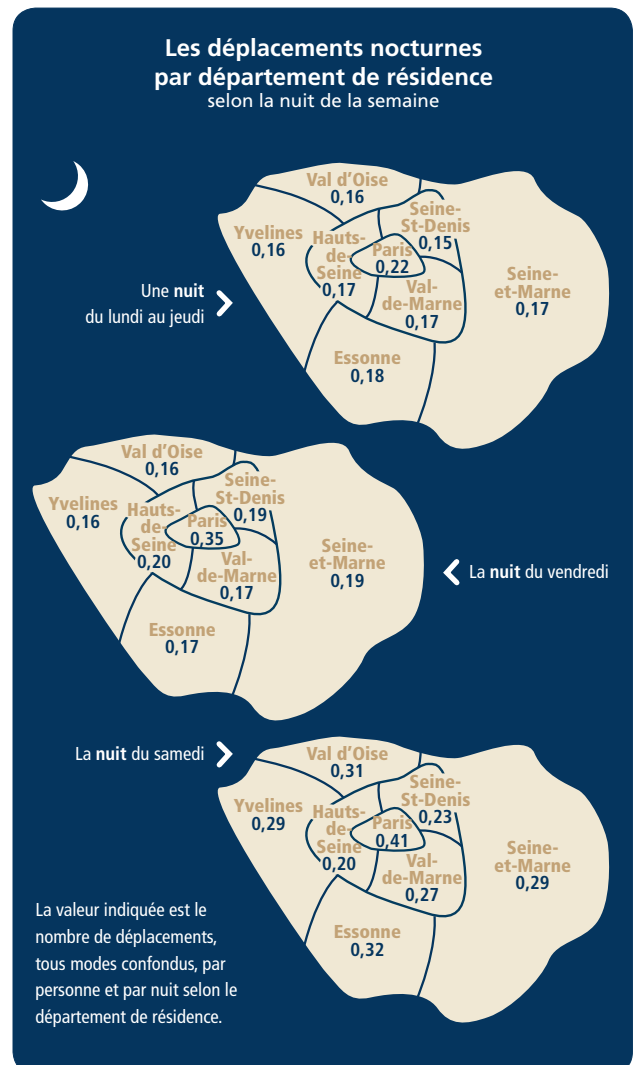
Les Parisiens ont une mobilité la nuit plus importante que les autres Franciliens. Toutefois, le samedi soir, 44 % des déplacements nocturnes sont faits par des habitants de grande couronne.

Les écarts concernant le nombre de déplacements nocturnes selon le département de résidence, relativement restreints du lundi au jeudi, se creusent en fin de semaine. Dès le vendredi soir, le nombre de déplacements nocturnes des Parisiens augmente et passe de 0,22 à 0,35, tandis qu'en petite et grande couronnes, la hausse est modérée.

Des employés et ouvriers la semaine, des cadres le week-end

Du lundi au jeudi, les employés et les ouvriers sont les catégories socio-professionnelles qui se déplacent le plus la nuit. Les déplacements nocturnes des cadres augmentent considérablement en fin de semaine, le samedi soir : ils réalisent ainsi deux fois plus de déplacements que les nuits de semaine.

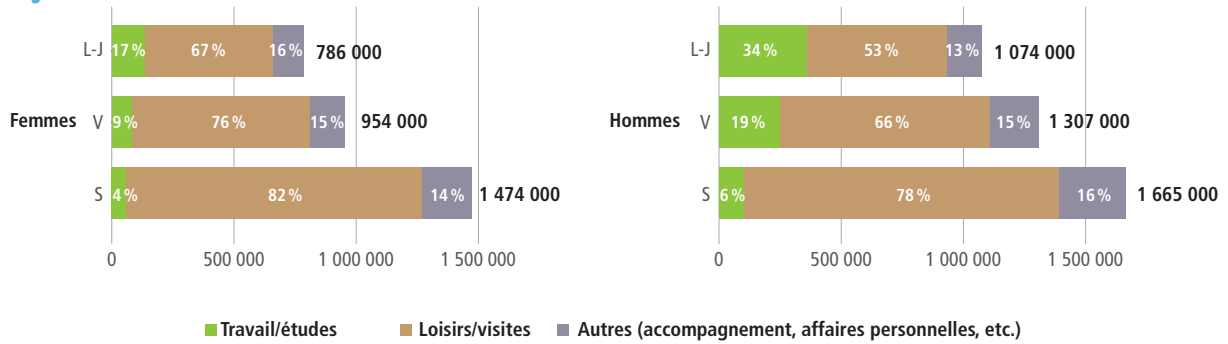
La répartition temporelle des déplacements nocturnes varie sensiblement selon la catégorie socio-professionnelle et le jour de la semaine. **Du lundi au jeudi, les employés et les ouvriers sont ceux qui se déplacent le plus au petit matin, parce qu'ils partent tôt au travail, alors que les cadres se déplacent plus fréquemment que les autres en fin de soirée pour les loisirs.** Ces différences temporelles liées à l'organisation de la journée de travail s'estompent le week-end.



Répartition des déplacements nocturnes par motif...



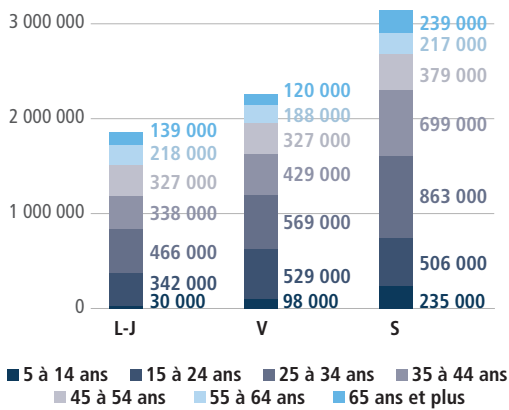
... selon le genre



Répartition des déplacements nocturnes par tranche d'âge...



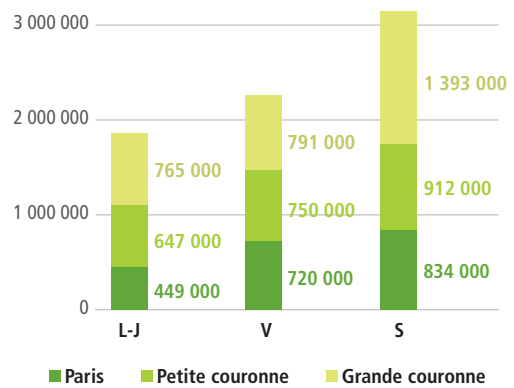
... selon la nuit de la semaine



Répartition des déplacements nocturnes par lieu de résidence...



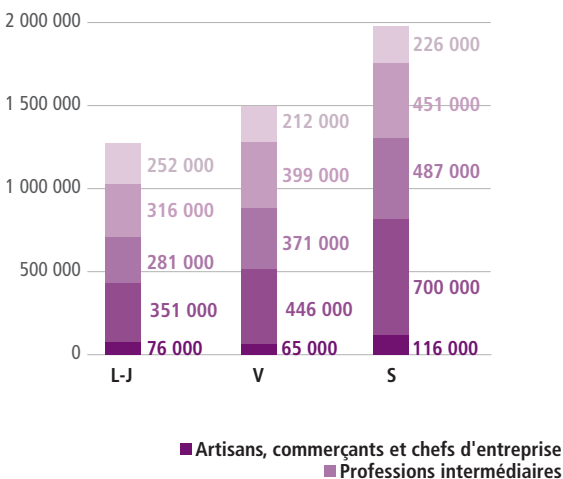
... selon la nuit de la semaine



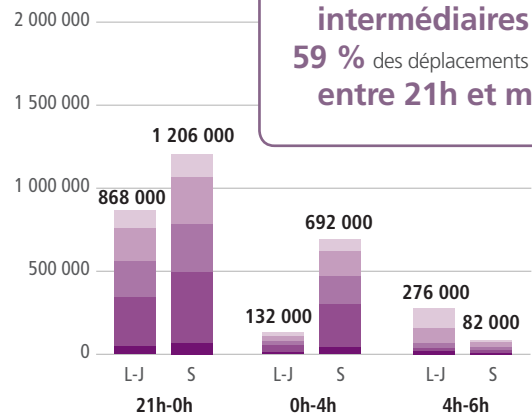
Répartition des déplacements nocturnes par catégorie socio-professionnelle...



... selon la nuit de la semaine



... selon la tranche horaire



Du lundi au jeudi, les **ouvriers et employés** réalisent **75 %** des déplacements qui ont lieu **entre 4 et 6h**, les **cadres et professions intermédiaires** réalisent **59 %** des déplacements qui ont lieu **entre 21h et minuit.**

L-J : Nuit du lundi au jeudi V : Nuit du vendredi S : Nuit du samedi

Comment se déplace-t-on la nuit ?

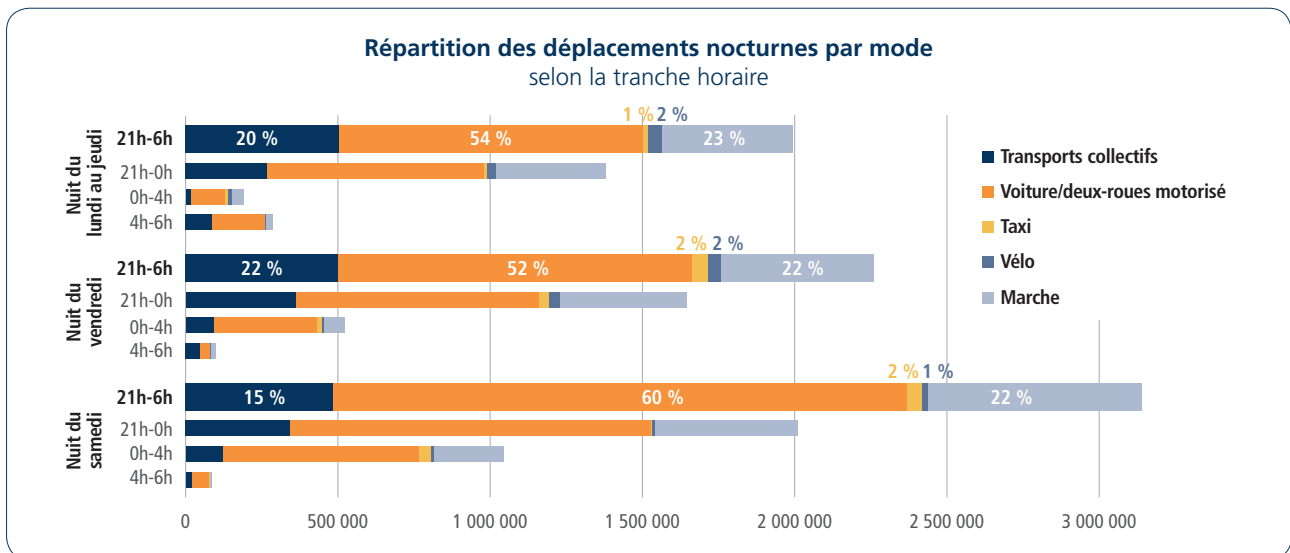
La voiture est le mode de déplacement privilégié la nuit...

Plus de la moitié des déplacements la nuit sont réalisés en voiture et en deux-roues motorisé. Ils sont ainsi les modes de déplacement les plus utilisés, quels que soient les jours de la semaine ou les périodes de la nuit. Leur prédominance est encore plus forte le samedi soir, puisqu'ils assurent 60 % des déplacements.

La part des transports collectifs est semblable à celle observée en journée. Du lundi au jeudi, 20 % des déplacements nocturnes sont effectués en transports collectifs, utilisés principalement en début de soirée (21h-minuit) et au petit matin (4h-6h). Le samedi soir, cette part est un peu inférieure (15 %).

On se déplace peu à pied la nuit : moins d'un quart des déplacements, contre 39 % des déplacements un jour de semaine. En effet, les déplacements la nuit sont en moyenne plus longs qu'en journée, ce qui pénalise la marche. **La pratique du vélo reste quant à elle très limitée.**

Le recours au taxi est marginal. Il est surtout emprunté les nuits du vendredi et du samedi. Le volume d'offre disponible rend de fait son utilisation limitée au sein de l'ensemble des déplacements de nuit.



... quelle que soit la tranche d'âge

Entre 15 et 34 ans, bien qu'une part importante des déplacements soient effectués en transports collectifs et à pied, la voiture est utilisée pour la réalisation d'un déplacement sur deux en moyenne. Après 35 ans, on note une forte augmentation de l'utilisation de la voiture le samedi par rapport à un jour de semaine, vraisemblablement du fait d'une mobilité nocturne plus familiale et moins individuelle qu'en semaine.

Les cadres utilisent moins la voiture

La voiture est le mode de déplacement le plus utilisé, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle.

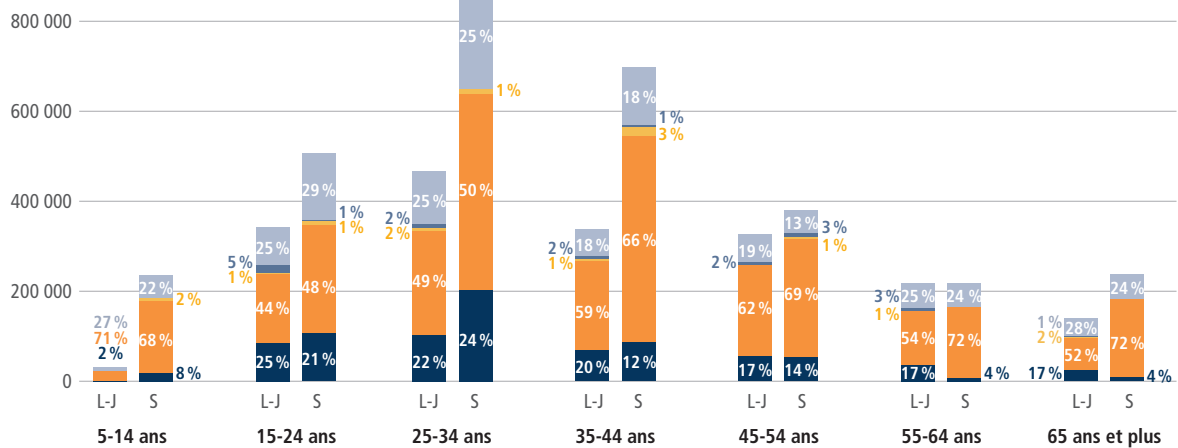
En proportion de leurs déplacements, les cadres sont ceux qui l'utilisent le moins (49 % de leurs déplacements, contre 63 % pour les ouvriers).

Le choix des modes de déplacement des hommes est peu différent de celui des femmes, un jour de semaine comme le samedi soir.

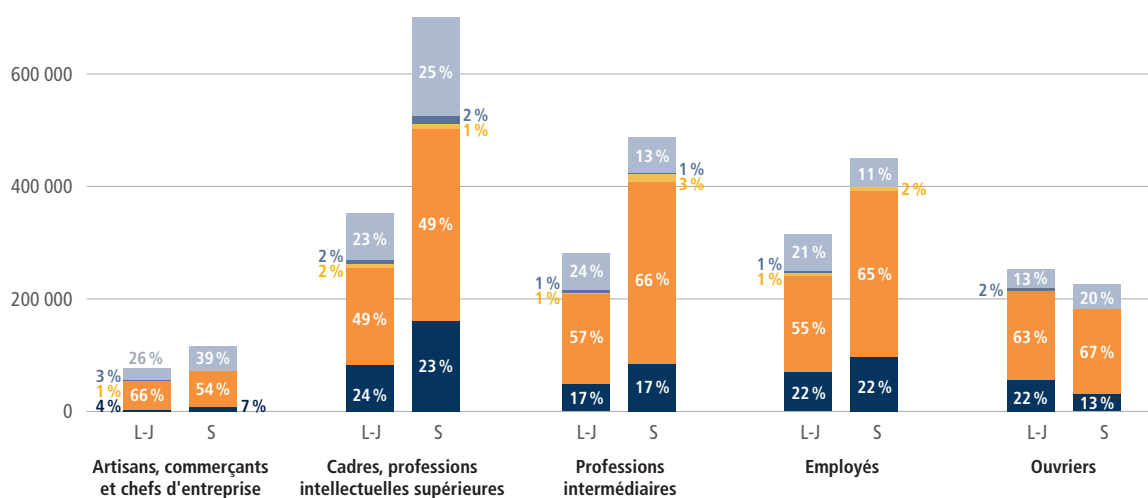
Répartition des déplacements nocturnes par mode...



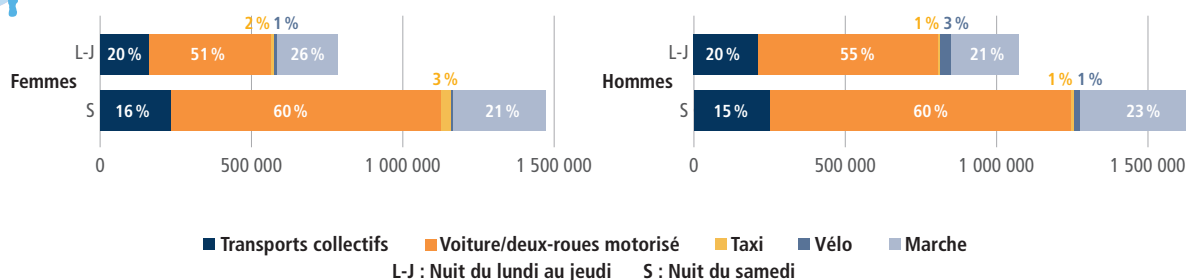
... selon la tranche d'âge



... selon la catégorie socio-professionnelle



... selon le genre



■ Transports collectifs ■ Voiture/deux-roues motorisé ■ Taxi ■ Vélo ■ Marche
L-J : Nuit du lundi au jeudi S : Nuit du samedi

Méthodologie

Une analyse des déplacements la nuit à partir de l'Enquête Globale Transport 2010

Dans l'Enquête Globale Transport 2010, 15 000 ménages ont répondu au questionnaire portant sur les déplacements en jour ouvrable (du lundi au vendredi), 1 500 autres ménages au questionnaire sur les déplacements du samedi et 1 500 au questionnaire du dimanche. Les personnes interrogées décrivent leurs déplacements de 3h du matin le jour J à 4h du matin le jour J+1.

Les publications réalisées à partir de l'EGT considèrent habituellement les résultats de ces trois échantillons en les analysant de manière séparée (un jour moyen de semaine, le samedi, le dimanche).

Pour les besoins de la présente étude, un nouveau redressement des résultats de l'enquête jour ouvrable a été réalisé pour tenir compte des spécificités des déplacements en soirée le vendredi et pouvoir isoler le vendredi des autres jours de la semaine. Deux redressements distincts ont ainsi été élaborés : d'une part pour la période du lundi au jeudi, d'autre part pour le vendredi.



Cette publication de l'Observatoire de la mobilité en Île-de-France (Omnil) a été élaborée par le STIF. L'analyse s'appuie sur les résultats de l'Enquête Globale Transport 2010 qui a permis d'interroger 18 000 ménages (soit près de 43 000 personnes).